RECUEILS DE LA SOCIÉTÉ JEAN BODIN
POUR L'HISTOIRE COMPARATIVE DES INSTITUTIONS

XLII

LES COMMUNAUTÉS RURALES

Troisième partie : **ASIE et ISLAM**
(EXTRAIT)

LE VILLAGE ARABE AU TEMPS DU PROPHÈTE DE L'ISLAM (569-632)

par

Muhammad HAMIDULLAH

DESSAIN ET TOLRA
10, rue Cassette 75006 Paris

1982

III

LE VILLAGE ARABE AU TEMPS DU PROPHÈTE DE L'ISLAM (569-632)

par

Muhammad HAMIDULLAH

Professeur à l'Université d'Istanbul

L'Arabie était déjà devenue un pays désertique quand Muhammad y commença l'appel à l'Islam vers la fin de l'an 609. Dans un désert, çà et là il y a quelques sources naturelles d'eau et quelques puits, œuvre de l'homme. Mais du fait de cette pénurie d'eau, il n'y a pas place pour de vastes agglomérations comme Tokyo et New York, ou même comme Ninive de la Bible (*Jonas* 4/11), à l'époque qui nous concerne.

Les Arabes étaient, en général, nomades, se déplaçant de lieu en lieu selon les saisons et les caprices des pluies. Rares étaient les sédentarisés qui, à la faveur de ressources aquatiques, créaient des oasis, plantant des palmiers, des dattiers et pratiquant en fait l'horticulture beaucoup plus que l'agriculture du blé, de l'orge, du millet, du *dhurah* (espèce de maïs).

Les plus grandes villes ne dépassaient pas dix mille habitants, comme c'est le cas de la Mecque, véritable métropole de la Péninsule arabique puisqu'au pèlerinage à son temple (la Ka'bah) on rencontrait les visiteurs des quatre coins de l'Arabie.

Comme village type à examiner, j'ai choisi Médine (de la veille et du début de l'Islam) pour plusieurs raisons : 1) Il n'y avait pas une

administration centralisée; au contraire, il s'agissait d'un groupe d'habitats isolés, dont chacun était indépendant des autres et ne reconnaissait d'autre autorité que celle du chef du clan ou du chef d'une petite sous-tribu. 2) La vie dépendait essentiellement de la terre, des palmeraies. 3) Il y avait des étrangers, les Juifs, chose qui se rencontrait rarement en Arabie mais qui rendait la vie plus pittoresque. 4) On dispose d'une documentation beaucoup plus abondante que pour n'importe quel autre village de la même époque. Plus tard Médine deviendra une grande ville, la métropole d'un empire s'étendant sur trois continents: Asie, Afrique et Europe; cela se passera sous le troisième calife, 'Uthmän (637-647)[1]; mais nous étudions Médine, ici, quand ce n'était qu'un groupe de hameaux isolés, sans cohérence ni administration unifiée, avec de rares ressources en commun comme la forêt et les pâturages.

Cadre géographique et chonologique

Dans la Péninsule arabique, non loin du port de Yanbû', (sur la Mer Rouge), il y a un endroit qui est nommé dans le Coran par deux noms: Madînah (d'où Médine), et Yathrib, mais qui portait aussi deux autres noms bien connus: Tâbat et Taibah. Il s'agit d'une vaste plaine, une journée de marche à dos de chameau dans la longueur et autant dans la largeur. Parsemée de champs de lave volcanique, elle est parcourue par une vallée, 'Aqîq; une rivière s'y forme en temps de pluie mais une fois écoulées les eaux de pluies de la région de Tâ'if (où elle s'appelle Vallée de Wajj), elle redevient sèche en quelques jours, et est traversée par les hommes et les bêtes. Les pluies de la région médinoise coulent dans de nombreux affluents et tributaires, dont plusieurs à l'intérieur ou dans la proche banlieue des agglomérations habitées. Le Wâdî Qanât, avant de traverser le nord de Médine, tombe à l'Est du Mont Uhud dans un creux et crée un lac naturel, 'Aqûl, où l'eau reste pendant toute l'année. D'autres torrents ont contribué à la naissance d'une forêt, Ghâbah, dans le Nord-Ouest de

1. Cf. *Les Grands Empires,* Recueils de la Société Jean Bodin, 1973, p. 509-32.

Médine. Le climat est doux, la terre fertile, et l'eau du sous-sol, qui n'est pas très profonde, est douce et délicieuse à boire.

Les origines de l'habitat ne sont pas nettes. L'inscription cunéiforme de Harrân (en Turquie), éditée par G. Rice en 1957, concerne le roi Nabuna'id de la Babylonie (556-539 av. J.-C.), et mentionne la visite de Yathrib par ce souverain. Un roi yéménite, Tubba', apparemment de l'époque post-chrétienne, a aussi laissé des légendes sur la conquête de la ville[2]. On est tenté de supposer que, dans l'antiquité, Médine était déjà une ville de quelque importance, mais qui avait souffert beaucoup lors des invasions assyrienne et yéménite, redevenant un village, à l'aube de l'Islam. (J'ajoute pour mémoire que jusqu'en 1946, il y avait au moins une inscription yéménite, en écriture *musnad*, dans le sud de la ville, sur les rochers d'un monticule, en face du puits 'Urwah, et j'en ai communiqué la transcription à l'administration archéologique de l'Egypte; en 1964 elle avait disparu. Apparemment on l'avait dynamitée pour procurer des pierres de construction à la maison du cadi nedjdite de la ville qui dominait alors le sommet du dit monticule.

La population de Médine comportait la tribu arabe des Banû Qailah (divisée en deux clans fratricides d'Aws et de Khazraj), quelques autres Arabes affiliés à l'un ou l'autre clan et naturalisés, et des Juifs qu'on regroupe souvent dans les Qainuqâ', les Nadîr et les Quraizah. (Etymologiquement, ces tribus juives devaient à l'origine avoir été respectivement les orfèvres, les datticuleurs et les tanneurs). Il y avait aussi quelques rares esclaves, par exemple Salmân, un Persan, appartenait à un Juif.

La tribu arabe des Banû Qailah s'affiliait généalogiquement aux Azd du Yémen. Lors d'une des ruptures de la digue 'Arim de Saba, elle a dû quitter son pays pour s'installer à Médine, peut-être en chas-

2. Pour Nabuna'id et son inscription, voir HAMIDULLAH, *Le Prophète de l'Islam,* 4e éd. § 1014; pour l'invasion de Tubba', *Maghâzî* d'Ibn Is' hâq, p. 29-32.

sant les autres habitants qui s'y trouvaient et dont a parlé l'inscription de Nabuna'id l'Assyrien.

Quant aux Juifs, leur immigration y est encore plus difficile à expliquer. En 622, quand le Prophète prendra l'initiative de regrouper la population, musulmane aussi bien que non-musulmane, on ne parlera que des « Juifs de telle ou telle tribu arabe ». Des huit groupements juifs ainsi cités nommément, six étaient alliés (ou clients) des tribus arabes islamisées. Sur les deux autres, Chutaibah et Tha'labah, on ne connaît rien : s'agit-il des Arabes de Médine exterminés dans les guerres civiles des Banû Qailah, ou d'Arabes de l'extérieur de Médine, ou même de populations purement juives ? On parlera plus tard des Juifs des Banû 'Uraid, qui ne s'étaient pas fédérés avec les autres lors de l'organisation de la Cité-Etat et dont on ne donne pas la généalogie non plus. Ils étaient d'ailleurs très peu nombreux.

Il y avait aussi quelques Chrétiens, au plus une cinquantaine comme il paraît, chez les Arabes du clan Aws. Un certain moine, Abû' Amir, était leur chef, ambitieux et peu intelligent. Mais on ne parlera pas d'église dans la région malgré le fait qu'on signale expressément un *Bet Midrâch* pour les Juifs.

A l'exception des Qainuqâ', chez les Juifs, qui n'avaient pas de terres cultivées et qui étaient des orfèvres et commerçants, tous les autres Juifs semblent être des cultivateurs.

Chaque groupement peuplait un hameau à part, distancé de quelques kilomètres de l'autre. Tout dépendait de la terre qui n'était pas recouverte de lave, pour permettre des plantations.

Les maisons, souvent avec un étage supérieur, étaient construites dans la plaine de lave volcanique, et le plus souvent il y avait dans le « territoire » de chaque clan des tours fortifiées, de deux ou trois étages. Lors du danger, les hommes sortaient combattre, les femmes et les enfants tout comme les moutons trouvaient abri dans ces tours, appelées *âtâm* ; les bêtes évidemment au rez-de-chaussée, et les personnes aux étages supérieurs, ce qui avait l'avantage de permettre

même aux femmes d'attaquer l'ennemi en lançant des pierres d'en haut, si l'occasion s'en présentait.

Rapports entre les différents éléments de la population

Les Arabes des Banû Qailah étaient divisés en deux factions à titre permanent. Ils étaient descendants de deux frères germains, et étaient aussi des voisins, vivant dans la même région. Comme il y avait de temps à autre des guerres fratricides, les deux clans cherchèrent et trouvèrent des alliés. Les Juifs qu'on rencontre à Médine, et qui vivaient eux aussi une vie tribale, se trouvaient également divisés : certaines tribus juives étaient des clientes-alliées des Arabes de Khazraj (les Juifs nadîrites surtout), et certaines autres avaient des rapports similaires avec les Aws. L'origine de leur arrivée n'est pas connue. Je suggère qu'ils ne sont pas venus tous à la fois : certains s'y sont rendus comme clients d'un clan arabe et, graduellement, les autres clans arabes ont aussi attirés d'autres Juifs. De là leur division en factions hostiles à cause des factions chez leur patrons arabes. Il est significatif que les Juifs des Banu'n-Nadîr se considéraient supérieurs à ceux des Banû Quraizah, au point que lors d'un homicide, un Nadîrite payait seulement la moitié du prix du sang coutumier alors que si le coupable était un Quraizite, il était astreint à la totalité du prix du sang, (cf. Muqâtil, Commentaire du Coran sur le verset 5/44). Est-ce parce que les alliés des Nadîr, à savoir les Khazraj, étaient plus puissants que les Aws, patrons des Quraizites ?

Il n'y a pas lieu de s'attarder trop longtemps sur les Juifs de Médine, car bientôt ils émigrèrent tous ailleurs. Mais je signale un fait important, relaté dans nos sources, concernant la tribu des Banou'n-Nadîr, mais qui peut bien être le cas général pour toutes les tribus juives et même pour toute la population, juive et arabe, de la région. En effet, il est rapporté que le grand chef des Nadîrites était aussi le gardien du *kanz* de la tribu. Et l'on entendait par là l'argent qu'on ramassait en vue des calamités (guerres, etc.). Nous en reparlerons à propos des *ma'âqil* (assurances sociales) chez les Arabes médinois islamisés.

Avant l'Islam, les tribus arabes et juives avaient des économies complémentaires : les Arabes étaient cultivateurs, et les Juifs, en grande partie, étaient importateurs-exportateurs, orfèvres, banquiers-usuriers.

Rapports pacifiques avec l'étranger

Les tribus d'antan n'étaient pas moins autonomes que les Etats de notre époque. Mais il n'y avait pas dans l'antiquité d'interdépendance des différentes régions du globe, donc il y a peu de chose à en dire. On parle des Nabatéens, qui amenaient de temps en temps des caravanes de denrées alimentaires, grains, huile d'olive, etc. Evidemment ils payaient des dîmes coutumières de douanes. Mais qui les percevait ? Le chef de la tribu de l'acheteur, chef de la terre où se trouvait le marché, ou quelque autre organisme ? On ne le sait pas dans l'état actuel de nos connaissances.

Les tribus arabes des régions proches ou lointaines de Médine aussi, les nomades surtout, apportaient des produits qu'ils espéraient pouvoir vendre ou troquer dans la ville, contre ceux dont ils avaient besoin. Ils apportaient des chameaux, des chevaux, des gommes, des pierres précieuses et ainsi de suite.

Une vague allusion d'alliance avec une tribu étrangère peut être remarquée dans l'incident suivant : En effet un an après son arrivée à Médine, lorsque le Prophète envoya un détachement pour harceler une caravane de Mecquois qui, pour aller en Syrie, traversaient la région médinoise, un chef de la tribu des Juhainah, sur le territoire duquel les deux groupes se rencontrèrent, intervint pour les empêcher de se battre « parce qu'il avait pactisé *(muwâdi')* avec les deux », et l'on se sépara sans verser de sang[3].

3. HAMIDULLAH, *Le Prophète de l'Islam*, § 710, d'après Ibn Hichâm et Ibn Sa'd.

Vie religieuse

Comme les Arabes en général, les Médinois aussi étaient des idolâtres. Il y avait des idoles familiales qu'adoraient les membres d'un foyer, d'une maison ; il y avait aussi celles de caractère public, avec des desservants. On parlera plus tard d'un certain Musulman qui, chaque nuit apportera un sac de bois (les idoles volées et coupées en morceaux par lui) qu'il déposera chez une vieille femme pour qu'elle en fasse le feu de sa cuisine. Donc, il y avait des idoles en bois, en nombre considérable. Un autre vieillard était scandalisé parce que des « inconnus » profanaient son idole en bois, en jetant sur elle clandestinement des ordures et autres saletés ; un jour le vieux plaça des armes devant la main de l'idole pour qu'elle se défendît et punît le profanateur, mais ce jour-là ses ravisseurs la mirent dans une telle situation ridicule et honteuse que le vieux desservant finit par comprendre que, si son idole avait vraiment quelque pouvoir nuisible, elle n'aurait pas manqué de le manifester contre ses profanateurs de cette nuit-là. Il embrassa l'Islam[4]. La principale idole des Médinois était Manât, qui se trouvait à al-Muchallal, à environ deux jours de distance de Médine, sur le littoral de la Mer Rouge. Ce fait confirme que Médine à cette époque-là n'était pas une ville, mais un village.

Les Médinois croyaient aussi à l'utilité, voire à l'obligation, du pèlerinage de la Ka'bah, temple de la Mecque, et y participaient chaque année mais, dit-on, ils ne pratiquaient pas le culte des deux rochers, as-Safâ et al-Marwah, en face de la Ka'bah[5].

On dirait que chez ces idolâtres, il y avait un esprit large — superstition, si l'on veut — et les idoles des étrangers étaient aussi reconnues et vénérées comme les leurs.

Assimilons à cela les voyants, auxquels on se référait dans les cas par trop compliqués de litige : on croyait dans la sagesse inspirée de ces voyants. Citons 'Abd al-Muttalib, grand-père du Prophète, qui avait fait le vœu d'immoler un de ses fils, si Dieu lui en donnait une

4. Cf. Ibn Hichâm, p. 303-4.
5. Cf. Bokhâri, XXV, 79.

dizaine. Puis, homme honnête qu'il était, il tira au sort et dut immoler celui de ses fils qui était destiné à devenir le père du Prophète. Sur l'intervention des parents, surtout ceux de la mère de l'enfant, 'Abd al-Muttalib consentit à se référer à «une *kâhinah* qui habitait à Médine»; mais quand 'Abd al-Muttalib s'y rendit, elle se trouváit à Khaibar, plus loin dans le Nord. On parvint à la rejoindre. Elle dit: «Tirez au sort entre le fils et le prix du sang coutumier (dix chameaux). Si le sort tombe toujours sur le fils, ajoutez à la quantité du prix du sang, et continuez toujours ainsi jusqu'à ce que le sort tombe sur les chameaux et non sur le fils.» La coutume mecquoise ne voulait que dix chameaux, mais le sort ne consentit à céder que pour cent chameaux. L'honnête 'Abd al-Muttalib s'assura de la vraie acceptation en répétant par trois fois le tirage au sort entre le fils et les cent chameaux, et ainsi fut sauvée la vie de l'enfant[6].

Si cette kâhinah médinoise était allée à Khaibar, où il n'y avait que des Juifs, il y a peut-être lieu de penser qu'elle-même était aussi une juive, qui avait en même temps la confiance des Arabes de la lointaine Mecque.

Vie sociale

Avant de parler de la vie agricole, parlons un peu du statut personnel, des métiers et artisanats qui se rencontrent dans les villages de la région de Médine.

La polyandrie n'existait pas, mais la polygamie régnait. Il n'y avait pas de limite au nombre de femmes qu'on pouvait épouser sinon les moyens économiques de l'aspirant. Mais chose inattendue: puisque les femmes adultes devaient donner elles aussi leur consentement au contrat de mariage, il y avait des cas où une Médinoise se réservait le droit de divorcer elle-même d'avec son mari. Naturellement cela ne portait pas préjudice à la liberté du mari de divorcer aussi à son gré d'avec son épouse. Ce fut le cas de la mère de 'Abd al-Muttalib,

6. Cf. HAMIDULLAH, op. cit., § 67, d'après Ibn Hichâm.

grand-père du Prophète: son père Hâchim, un grand caravanier et riche commerçant, passa une fois quelques jours à Médine et fut ravi par la fille de son hôte, une jeune veuve. Elle posa la condition de se réserver le droit de divorce[7]. Après la «semaine de miel», Hâchim continua le voyage jusqu'en Palestine et mourut à Ghazza. La jeune mariée devint de nouveau veuve, mais cette fois-ci elle était devenue enceinte. Quelques années plus tard, le frère du défunt viendra à Médine et «kidnappera» l'enfant, son neveu, au grand chagrin de sa mère, pour le ramener et l'élever à la Mecque.

Il y a lieu de croire que, à part la dot, le mari donnait un salaire d'honneur à la femme (appelé *sudâq, mahr, ajr,* etc., indifféremment), qui restait à la disposition de la mariée dont même le père ne touchait rien[8].

Sur la succession et l'héritage, nos connaissances sont assez maigres, sauf sur une coutume médinoise très précise, qui apparemment était particulière à Médine: Non seulement la femme et la fille d'un défunt n'héritaient pas, mais il en était de même des fils mineurs; héritaient seulement les fils adultes, capables de porter les armes lors d'une guerre. Si tous les fils étaient des mineurs, les cousins et les autres parents agnatiques s'emparaient de tout, et une famille riche pouvait du jour au lendemain devenir démunie et mendiante, si les rapports avec l'héritier n'étaient pas bon[9].

Il n'y a pas de données précises pour savoir s'il y avait une distinction entre les biens meubles et immeubles lors de la distribution de l'héritage; probablement n'y en avait-il pas. La coutume médinoise semble vouloir que la distribution de l'héritage fût publique: on donnait à manger à ceux qui étaient présents, et l'on distribuait de petits cadeaux (de souvenirs?) à ces gens-là, prélevés sur les biens à répartir[10].

7. Cf. Ibn Hichâm, p. 88.
8. On en parle expressément à la Mecque pré-islamique, cf. Ibn Hichâm, p. 120; voir aussi Ibn Habîb, *Muhabbar*, p. 310.
9. Ibn Habîb, op. cit., p. 324-5.
10. Cf. Coran 4/8.

On parle de chiens de garde qu'on pouvait acheter. On connaissait l'utilité de l'insémination «artificielle», des chamelles surtout, par un mâle de race et de force, et on se procurait son sperme contre rémunération.

On signale enfin l'existence de petits médecins, guérisseurs se servant des simples, mais qui ne se trouvaient évidemment pas dans tous les clans. Il faut y inclure les experts professionnels de la saignée, de l'application des ventouses, de la cautérisation, etc. De même les petits chirurgiens, puisqu'on pratiquait la circoncision pour les garçons et même l'incision pour les filles. On n'en parle toutefois pas dans un sens religieux; c'était une coutume, une pratique générale, plutôt hygiénique.

Il y avait des poètes et des orateurs. Chez ceux-ci, on appréciait surtout la voix forte et la facilité de parler en prose cadencée à bouts rimés.

Propriétés d'intérêts commun

Dans la «banlieue» nord-ouest de la région médinoise, s'étendait une forêt qui existe encore de nos jours. Couper le bois à brûler et l'apporter jusqu'aux quartiers habités pour le vendre, était un métier dur. Les sans-terre en faisaient leur gagne-pain.

Dans la même direction, il y a de bons pâturages, et les bergers de tous les clans pouvaient y faire paître leurs troupeaux. Le nom Naqî' al-khail implique que non seulement les chameaux et les moutons, mais aussi les chevaux y étaient envoyés.

La vie agricole

La région de Médine est une immense plaine, mais qui est en grande partie recouverte de lave volcanique et de pierres brûlées par les éruptions antiques. Toute parcelle de terre, restée à l'abri des dégâts des volcans était mise en valeur, le climat étant doux et l'eau du sous-sol n'étant pas en grande profondeur. L'eau potable pour les hommes comme pour les bêtes provenait de puits spacieux. Il y en avait plusieurs dans chaque tribu, et certains étaient réputés pour la douceur de leur eau qu'on vendait parfois[17]. Pour les besoins des foyers, on parle de garçons qui transportaient de l'eau puisée dans ces puits. Certains gagnaient leur vie en la vendant directement aux occupants des maisons auxquels ils la fournissaient. Autour des puits, il y avait parfois des ouvrages de maçonnerie servant de bassins qu'on remplissait d'eau pour les bêtes, chameaux, chèvres et moutons; les vaches étaient plutôt rares dans la région.

Comme l'irrigation exigeait beaucoup plus d'eau que l'abreuvement, on se servait de si grands seaux que seuls les chameaux pouvaient les tirer *(nâdihah)*. Les gens riches avaient naturellement plusieurs chameaux qui se relayaient pour ce travail d'irrigation.

Dans la région médinoise, il y avait surtout des palmeraies de dattes. Les dattes de Médine étaient en espèces innombrables, et elles sont restées célèbres à travers les âges. Une certaine espèce attirait les rats et on lui avait donné le nom de «mère des rats» *(umm al-jurdhân)*.

Evidemment la langue était incroyablement riche non seulement pour les espèces de dattes et de dattiers, mais aussi pour toutes les parties de ce fruit et de cet arbre. Pour le fruit, il y a des noms particuliers pour chaque période de son développement, depuis la naissance jusqu'à la récolte et même le pourrissement. De même pour les cas extraordinaires, comme la maladie, la sécheresse, etc.

La légende disait que, après la création d'Adam, c'est du restant de la glaise que Dieu créa la femelle du dattier. On l'appelle affectueusement «Tante paternelle». On attribue même au Prophète la parole «honorez votre tante paternelle, la femelle du dattier» *(akrimou 'ammatakum an-nakhlah)*.

Plus tard, la science ne fera que fortifier ces croyances. Ainsi le grand botaniste du 9e siècle, Dînawarî avait observé[18], que «quelque-

17. Cf. Balâdhurî, *Ansâb*, I, § 1085.
18. Cf. son *Kitâb an-nabât*, plante n° 1061/36.

fois le dattier femelle aperçoit de loin un dattier mâle et s'en amourache : alors aucune fécondation en lui ne sert jusqu'à ce que le jardinier ne le féconde de ce dattier mâle-là». De même, parlant de l'évolution des espèces, et comment l'univers a eu des gaz, des minerais, des plantes, etc., Ibn Miskawaih (mort 1030) dit :

> «L'évolution de cette Influence va graduellement jusqu'à parvenir à la vigne et au dattier. Quand elle y parvient, c'est l'horizon le plus haut de la plante. Que l'Influence de l'âme évolue encore, et ce n'est plus une plante, on entre dans le monde des animaux. C'est que le dattier atteint un si haut degré de noblesse parmi les plantes qu'il obtient un lien avec les animaux et une très grande ressemblance avec eux. Ainsi le dattier mâle se distingue de la femelle. De même il a besoin de fécondation pour parfaire son fruit. Et si un malheur arrive à la (couronne du dattier), l'arbre périt, tandis qu'il n'en est pas de même pour d'autres arbres (dont on peut couper les branches). La semence du dattier, qui s'appelle Spathe et par laquelle est fécondé le dattier femelle, a une odeur semblable à celle de la semence des animaux. Cela, entre autres attributs qu'il n'y a pas lieu d'énumérer ici exhaustivement[19].»

De même que de «l'amour», les botanistes ont parlé de l'inimitié et l'incompatibilité entre certaines plantes, ainsi entre *kurnub* et *habala*[20]; mais nous ne nous étendrons pas longuement sur ce sujet.

La culture du dattier était bien développée. On connaissait la pollinisation pour féconder le dattier femelle. Comme l'odeur de ces pollens ressemble beaucoup à celle de la semence des animaux, on se sentait confirmé dans la croyance que le dattier était la tante paternelle de l'homme.

Il y avait évidemment une petite industrie de conserve, pour que les dattes récoltées restent en bon état pendant toute une année, sans pourriture. Il existait même une industrie de vinification : on fabriquait des boissons alcoolisées à partir des dattes. On parle des arbres fruitiers aussi, grenades etc. Les vignobles existaient dans diverses régions de l'Arabie, mais je n'ai pas trouvé une référence pour Médine, à ce sujet.

19. *Al-Fauz al-asghar*, éd. Beyrouth, p. 86-92.
20. Cf. Dînawarî, op. cit., plante n° 946.

Parmi les autres cultures, on cite le blé et l'orge. Et l'on parle aussi de betteraves plantées en bordure des champs, le long des canaux d'irrigation.

Je n'ai pas eu l'impression qu'à Médine — et même en Arabie ancienne, en général — les terres aient été exploitées en commun. Chaque famille possédait ses terres en toute propriété, et chacun s'occupait de ses fermes, avec l'aide de ses enfants et, éventuellement, de ses esclaves.

Mais il y avait un matériel abondant pour dire que les propriétaires terriens donnaient en location des parties de leurs terres aux «sans terre», et recevaient une partie de récoltes, comme rémunération ou location. La part du maître de la terre variait selon chaque cas : c'était le quart, le tiers, et même parfois la moitié de la récolte. Probablement cela dépendait des pièces de terre : si elle était fertile, si l'eau était à une profondeur moins grande, si le propriétaire fournissait de l'aide, pour la semence, l'irrigation etc.[21]

Mais de ces locations, il y en est une qui me paraît assez particulière : on donnait en location une pièce de terre pour l'agriculture, et le maître demandait non seulement le pourcentage convenu sur la récolte mais aussi, parfois, il marquait une parcelle de champ, à l'intérieur de la terre louée, que le locataire exploiterait comme le reste de la ferme, mais dont les produits iraient en leur totalité au propriétaire de la terre. Et nos sources[22] précisent que parfois ce morceau de terre donnait un rendement meilleur que le reste du champ, parfois c'était le contraire. Chance !

Moyens d'irrigation

Pour l'irrigation, il y avait principalement des puits. Mais il semble qu'il y avait aussi de l'eau de certaines sources qui avait été artificiellement élevée par des puits successifs dans la direction d'écoulement

21. Cf. Bokhâri, 41/8.
22. Cf. Bokhâri, 41/7, 12.

des eaux de pluie, et quand l'eau venait jusqu'à la surface d'une terre basse, à quelque distance du puits principal situé en haut, on la distribuait par canalisations dans les champs *(charâj)*. On vendait l'eau superflue aux voisins qui en manquaient.

Les ruines pré-islamiques pour l'emmagasinement et les tuyaux de la distribution d'eau existent encore de nos jours, par exemple dans la propriété (château) de Ka'b ibn al-Achraf, à Qubâ, partie méridionale de Médine. Je ne suis pas un ingénieur, je ne puis les décrire plus techniquement. Je n'ai pas rencontré de digues pour conserver les eaux de pluie, à Médine. (Une a été construite récemment à l'époque séoudite.) Dans le nord-est de la ville, il y a un lac naturel, mais je ne crois pas qu'il servait à l'irrigation dans l'antiquité. Dans ce lac de 'Aqûl, il y avait des bateaux de plaisance, à l'époque turque; actuellement son eau potable sert aux besoins croissants de la population et de l'urbanisation. Certes les digues existaient dans d'autres régions de l'Arabie, comme à Khaibar, au Yémen, mais non à Médine, avant l'Islam.

Apport islamique

En 622, le Prophète quittera sa ville natale, la Mecque, par suite de la persécution religieuse exercée par ses concitoyens païens, pour s'installer à Médine, sur l'invitation de certains habitants de la région qui avaient embrassé l'Islam, lors de leur pèlerinage à la Mecque. Leur islamisation a son histoire:

Leurs voisins juifs, lorsque ceux-ci se sentaient impuissants et désespérément perdus devant ces Arabes médinois, eurent comme dernière parole: «Attendez, le Messie, le prophète promis va bientôt venir; en sa compagnie, nous vous exterminerons.» En 620, un petit groupe de pèlerins médinois fut approché par le Prophète, dans la banlieue de la Mecque; celui-ci s'adressait tour à tour aux divers contingents venus des quatre coins de l'Arabie, et il promettait, après avoir résumé et expliqué son enseignement, la grandeur très prochaine pour ses fidèles. Se souvenant des menaces des Juifs, les Médinois en question voulurent les devancer. Rentrant à Médine, ils propagèrent la nouvelle religion qui, au bout de deux ans, rallia plusieurs centaines d'adhérants dans une ville déchirée de guerres fratricides. Ils cherchaient un arbitre impartial pour sortir du cercle vicieux des guerres civiles et des guerres de revanche, et le Prophète cherchait un asile pour lui et pour ses fidèles mecquois persécutés par leurs concitoyens idolâtres. Les besoins coïncidaient et se complétaient, pour ainsi dire.

Arrivé en réfugié, le Prophète trouva à Médine le vide et le chaos. Il invita immédiatement les chefs des divers clans et tribus, et leur proposa de se regrouper dans un organisme centralisé. Une espèce de Cité-Etat fut créée pour sortir de l'anarchie tribale, tout au moins sur une partie de la vallée de Médine — car toutes les populations ne furent pas d'accord — pour laquelle on rédigea même par écrit une loi constitutionnelle, précisant les droits et les devoirs aussi bien du chef élu que des sujets, Musulmans et non-Musulmans, par une espèce de contrat social[23].

Elle traite de beaucoup de questions: défense commune, administration de la justice, liberté de conscience pour les fidèles de diverses religions dans la région, surtout pour les Juifs, législation, etc. Elle ne parle pas de questions agricoles ou fiscales, qui furent laissées à ce qu'elles étaient et régies par des coutumes antiques, mais elle parle des *ma'âqil* ou assurances sociales. Les clauses énumèrent les clans constituants, et pour chacun on a répété la formule suivante:

> «Les..., comme de règle ancienne chez eux, se cotiseront pour acquitter le prix du sang et paieront en toute bienfaisance et en toute justice, parmi les Croyants, la rançon de leurs prisonniers.»

Et cette partie se termine par:

> «Les Croyants ne laisseront aucun de leurs sous la charge de lourdes obligations sans acquitter pour lui, en toute bienfaisance, soit la rançon, soit le prix du sang.»

23. Cette constitution, première probablement en son genre dans le monde, nous est parvenue intégralement, (cf. HAMIDULLAH, *The First Written-Constitution in the World,* 3e éd. Lahore).

Les assurances concernaient les deux obligations les plus lourdes: le prix du sang et la rançon des captifs. Et l'on voit que ce fut une pratique déjà ancienne à Médine, dans ces tribus. Le Prophète réorganise cette pratique et la place sur une base juridique et pyramidale: si une unité d'assurance ne parvient pas à s'acquitter seule, à un moment donné, de ses devoirs, les autres tribus, parentes ou voisines, doivent l'aider, l'Etat aussi venant au secours en dernier lieu.

Un deuxième fait important fut le problème des personnes déplacées, des réfugiés sans ressources. Les Médinois islamisés voulurent même d'abord partager leurs terres avec leurs frères de foi immigrés, mais ces derniers refusèrent, par amour-propre, de l'accepter; ils dirent: Vous et nous, nous allons travailler ensemble, ou plus précisément: «travail d'un côté et propriété de l'autre côté, avec le partage des produits»[24]. Tout le monde fut d'accord. Pour réaliser le but, le Prophète établit une fraternisation contractuelle entre les Médinois secoureurs (Ansâr) et les Mecquois réfugiés (Muhâjirûn); dans certains cas par tirage au sort[25]. Du jour au lendemain, le problème des réfugiés fut résolu, et plusieurs centaines de réfugiés démunis furent intégrés dans l'économie de la «confédération» des villages de la région. La Mecque n'était pas une région agricole, et ces réfugiés durent apprendre, de leurs frères médinois, l'A B C de leur nouveau métier. Je me bornerai au seul cas de 'Abd ar-Rahmân ibn 'Auf[26]: Quand il se rendit, avec son frère contractuel, chez ce dernier, celui-ci lui dit: «Voici mes biens, meubles et immeubles, je t'en donne la moitié; voici mes deux épouses, choisis celle qui te plaît, je m'en divorcerai pour que tu puisse l'épouser après le délai légal!» Ibn 'Auf répondit: «Dieu te bénisse dans tes biens et ta famille, je n'en ai aucun besoin; montre-moi seulement le chemin de votre marché.» En effet il s'y rendit, acheta quelque chose à crédit, puis la revendit au comptant sur le champ. Après quelques transactions de ce genre, quand il revint au soir à la maison, il avait gagné assez de

24. Cf. Bokhârî, 41/5.
25. Cf. Bokhârî, 23/3/2.
26. Cf. Bokhârî, 34/1/2-3.

bénéfice, pour acheter de quoi manger le soir. En quelques semaines, il économisa suffisamment pour donner la dot d'une femme qu'il épousa. Générosité et amour-propre, voilà les caractéristiques de ces premiers Musulmans. L'Islam interdira certaines des coutumes agricoles, surtout la pièce réservée pour le propriétaire dans la terre louée.

Marchés des Imports-Exports

La région de Médine était fertile et prospère, mais ne produisait pas tout ce dont on avait besoin. Les récoltes des dattiers excédaient la consommation locale, et quelques références plutôt vagues laissent croire que les capitalistes juifs de la région achetaient pour exporter.

Mais on avait besoin de blé, d'orge et d'huile d'olive, sans parler des tissus de coton ou de soie, parmi les besoins de première importance. D'autres objets de luxe avaient aussi un marché: des bijoux, des parfums, des aromates, des instruments de musique, des casseroles métalliques, des armements, etc. Il fallait les importer.

La population était certes divisée, avant l'Islam, sans possibilité d'organismes communs, mais pour les étrangers de passage cela ne créait pas de problèmes. Car il y avait une place libre, où les caravaniers du dehors, surtout des Nabatéens (de la région entre la Palestine et l'Iraq), campaient avec leurs chameaux; et les commerçants locaux achetaient directement ce qu'ils désiraient et ce qu'ils trouvaient dans les marchandises ainsi importées. Il se peut que ces caravaniers troquaient leurs importations contre les produits locaux ou régionaux se trouvant dans les boutiques de Médine. On parle de 10 % de droits de douane qu'on percevait sur ces caravanes nabatéennes, mais il m'est impossible de préciser qui les percevait[27].

Avant l'Islam, il y a référence de vente des récoltes à l'avance, parfois même pour plusieurs années. On vendait aussi par supputation,

27. Cf. Abû 'Ubaid, *Amwâl*, 1397, 1660.

avant les récoltes mises en tas, et l'on savait exactement la quantité de dates sur les palmiers sans les peser dans les balances ni les mesurer autrement. L'Islam interdira certaines de ces pratiques aussi.

Poids et mesures

La plus petite mesure de capacité semble avoir été le *mudd*, environ un demi-kilo. Le *sâʻ* avait 4 *mudd*. Le *wasq* comportait 60 *sâʻ*. Et au début de l'Islam, la récolte de 5 *wasq* était le minimum imposable. Le *farq* contenait 3 *sâʻ* d'eau.

Les bidons d'huile contenaient un demi-*sâʻ*; on les appelait *qist*[28]. Evidemment il y avait d'autres poids et mesures dans d'autres régions de l'Arabie, surtout au Yémen, avec son ancienne civilisation.

Pour les terres, les tissus etc., il y avait les coudées comme mesure générale, l'empan en étant la moitié. Comme les coudées des individus diffèrent, plus tard, le gouvernement islamique fixera la longueur légale de la coudée, pour éviter les contestations, et marquera avec un sceau officiel les poids et les mesures.

Monnaie

Il n'y avait évidemment pas de monnaie locale. Les monnaies de tous les pays, surtout de Byzance et de l'Iran avaient libre cours. Mais toutes les pièces n'avaient pas la même valeur : on les pesait, les toutes neuves ayant plus de valeur que les usées. Les *dirham* en argent (iranien) valait 1/10e du *dînâr* (en or, byzantin). Il y avait donc inconsciemment le système décimal. On parle aussi des pièces d'argent en des métaux non-précieux, comme le cuivre etc., mais je n'ai pas pu trouver leur taux de change. Ainsi on parle de *fils* et de *qîrât*. Je ne sais pas de quelle époque date *dâniq*, la pièce la plus petite.

28. Voir pour tous ces renseignements, Abû ʻUbaid, *Anwâl*, § 1566-1663.

Bibliographie

A part les ouvrages cités au cours de l'exposé, voir :

CAETANI, *Annali dell'Islam*, Milan.

SPRENGER, *Das Leben und die Lehre Muhammeds.*

WELLHAUSEN, *Skizzen und Vorarbeiten* et *Ein Gemeinwesen ohne Obrigkeit.*

WENSINCK, *Mohammed en de Joden te Medina*, Leyde, 1908.

Traduction française de Bokhâri, par HOUDAS et MARÇAIS, 4 vol., Paris. Et, comme vol. 5, *Notes correctives*, par HAMIDULLAH, Paris 1981.